



Réseau thématique soutenu par le FRQS

Programme 1.1 — Recherche clinique 2019-2020

Le programme s'adresse aux jeunes chercheurs dans le domaine de l'adaptation-réadaptation qui développeront des projets en collaboration avec des chercheurs établis.

L'objectif de ce programme est de soutenir de jeunes chercheurs dans des initiatives de recherche, regroupant des chercheurs et des cliniciens du Québec, du Canada ou d'ailleurs, afin de leur permettre d'être plus compétitifs et de favoriser leur succès aux concours nationaux réguliers. Ce programme vise donc à améliorer la compétitivité des jeunes chercheurs du REPAR et à **démarrer** ou **favoriser leur réseautage**.

La demande doit ainsi démontrer une volonté de réseautage du candidat axé sur son expertise et établissant un maillage avec d'autres chercheurs ou groupes de chercheurs. Réalisés dans le cadre d'une approche de type « preuve de concept », les projets de recherche doivent permettre l'obtention de données (incluant les données sur les qualités métrologiques d'un test ou d'un outil de mesure) en vue d'une soumission prochaine à un concours régulier d'un organisme subventionnaire.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ DU DEMANDEUR PRINCIPAL :

1. Être un jeune chercheur (« junior »), membre régulier du REPAR ayant moins de quatre (4) ans d'expérience depuis l'obtention de son statut de chercheur autonome (selon la définition des FRQ : [règles générales communes](#)), excluant les congés parentaux.
2. Avoir une version à jour de son CV dans son profil de membre du REPAR. Seul un CV commun canadien, de format FRQS, FRQSC, FRQNT, IRSC ou CSRNG, est accepté.
3. N'avoir jamais obtenu de subvention du programme 1.1 (en cours ou terminée).
4. Ne pas avoir appliqué plus de deux (2) fois au programme 1.1.
5. Ne pas soumettre ou avoir soumis un projet à un autre programme du REPAR en tant que demandeur principal pour la présente année de concours (2019-2020). Si la réponse de l'autre programme est connue et que sa demande a été refusée, le demandeur peut soumettre une demande au programme 1.1.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ DE L'ÉQUIPE DE RECHERCHE ET DU

PROJET DE RECHERCHE PROPOSÉ¹ :

6. L'équipe de recherche compte au moins un membre régulier « senior » du REPAR afin de favoriser l'intégration du demandeur principal (un jeune chercheur) dans un réseau de chercheurs.
7. Le rôle de tous les membres de l'équipe doit être significatif pour la réalisation du projet et leur expertise doit compléter celle du demandeur principal et celle des autres membres de l'équipe.
8. Ce programme vise à assurer un nouveau volet réseau en établissant de nouvelles collaborations au jeune chercheur. Donc, le projet proposé doit être une nouvelle initiative, sans financement actuel (subvention ou bourse), qui s'articule autour du programme de recherche du demandeur principal et non un renouvellement ou une continuation de projets en cours d'un ou plusieurs membres de l'équipe de recherche. Les jeunes chercheurs qui bénéficient d'une subvention d'un organisme subventionnaire provincial ou national ou d'un chercheur-boursier devront démontrer sans équivoque que le projet soumis rencontre ce volet réseau. Notez que pour tout demandeur, le comité d'évaluation pourra demander des précisions sur la nouveauté du volet réseau, au besoin.
9. Le centre de recherche du demandeur principal, son département universitaire ou toute autre entité doit s'engager à verser 20 % du financement du projet de recherche.

AUTRES CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ :

10. Les lettres suivantes doivent accompagner la demande :
 - Lettre du demandeur principal définissant son rôle et sa contribution au projet. De plus, l'absence de chevauchement entre le projet soumis et d'autres projets, en cours ou non finalisés, ayant obtenu un financement antérieur d'un autre organisme subventionnaire ou d'autres projets connexes ou similaires subventionnés par le REPAR doit être démontrée clairement.
 - Lettre d'appui du membre régulier senior du REPAR, confirmant la pertinence de son rôle pour la réalisation du projet, la complémentarité de son expertise avec celle du demandeur principal et de sa contribution dans le projet.
 - Lettre de soutien financier de son centre de recherche, de son département universitaire ou de toute autre entité s'engageant à verser 20 % du financement du projet (5000 \$/25 000 \$; ce montant peut provenir des fonds de démarrage).

CRITÈRES D'ÉVALUATION SCIENTIFIQUE :

1. Qualité scientifique du projet (40 points)
 - 1.1 Justification du problème ou de la question de recherche
 - 1.2 Qualité de la méthodologie proposée (celle-ci doit permettre d'atteindre les objectifs du projet)

¹ Chaque critère doit être précisé explicitement dans la demande.

- 1.3 Faisabilité du projet en fonction des ressources humaines, physiques et matérielles, de l'accessibilité des participants (recrutement), du montant, de l'échéancier et de la durée de la subvention
- 1.4 Prévisions budgétaires réalistes et ventilation budgétaire adéquate
2. Expertise globale de l'équipe et démonstration de réseautage (30 points)
 - 2.1. Les ressources des différents milieux sont complémentaires pour la réalisation de la demande ; l'équipe possède les expertises scientifiques et cliniques complémentaires pour permettre la réalisation du projet (méthodologies, domaines de recherche, etc.) (10 points)
 - 2.2. Un fort degré de réseautage est présent, soit interinstitutionnel, multicentrique, interdisciplinaire ou intersectoriel ; le rôle et l'implication de chacun des membres de l'équipe doivent être justifiés. (10 points)
 - 2.3. De nouveaux liens de collaboration entre différents chercheurs d'un même RS ou entre ceux de différents RS sont établis (10 points) ;
Note : Le REPAR encourage l'intégration de cliniciens dans l'équipe de recherche
3. Retombées potentielles du projet (30 points)
 - 3.1. Potentiel des retombées par rapport à la pratique clinique en adaptation-réadaptation
 - 3.2. Potentiel du projet pour l'obtention de subventions ultérieures auprès d'organismes de financement externes lors de concours réguliers
 - 3.3. Qualité (pertinence et réalisme) du plan de transfert de connaissances

PRÉSENTATION DES DEMANDES :

Les demandes de financement dans ce programme sont soumises via la plateforme extranet du REPAR ([soumission des demandes](#)) en remplissant le formulaire du programme et en joignant :

- Un résumé de 200 mots (section du formulaire à remplir sur l'extranet du REPAR)
- Une description du projet (maximum de 6 pages, dans un texte à interligne simple en Times New Roman 12, avec marges de 2,54 cm [n'incluant ni le budget ni les références bibliographiques])
- Les lettres du demandeur principal, du chercheur senior et de soutien financier (point 11 des critères d'admissibilité)
- Une ventilation du budget et un échéancier
- Les références bibliographiques

Aucun autre document ne sera transmis aux évaluateurs.

La description du projet doit présenter les éléments suivants :

- La pertinence et l'adéquation du projet proposé par rapport à la [mission et aux projets structurants du REPAR](#) ainsi qu'aux objectifs du programme ;
- La description claire d'objectifs réalistes, de la population ciblée (critères d'inclusion et d'exclusion), de la méthode et des analyses proposées ;
- Des prévisions budgétaires réalistes et une ventilation budgétaire adéquate par rapport aux objectifs du projet ;
- Une planification réaliste pour établir et mettre en œuvre le projet en fonction des ressources humaines, physiques et matérielles, de l'accessibilité des participants (recrutement), du montant et de la durée de la subvention ;
- La description du rôle et de la contribution des membres de l'équipe dans le projet ; la démonstration que l'équipe de recherche possède les connaissances méthodologiques requises à la réalisation du projet soumis ;
- La présence de réseautage montrant une diversité et une complémentarité des institutions, centres, secteurs et disciplines ;
- La démonstration de nouveaux liens de collaborations au sein du REPAR ;
- La présentation claire d'un plan de transfert et/ou d'appropriation des connaissances ainsi qu'une description des retombées potentielles du projet par rapport à la pratique clinique et pour l'obtention de subventions ultérieures auprès d'organismes de financement externes lors de concours réguliers.

Les CV abrégés de tous les membres de l'équipe **doivent être joints au profil du membre de l'équipe via l'extranet du REPAR**. Pour les chercheurs, seul un CV commun canadien, de format FRQS, FRQSC, FRQNT, IRSC ou CSRNG, est accepté.

ENGAGEMENT DU RÉCIPiendaIRE :

1. Identifier les sources de financement (organismes subventionnaires : XX et REPAR) lors de présentations ou de publications des résultats du projet subventionné ;
2. Réaliser le projet dans les 18 mois suivant le versement de la subvention **sans possibilité de prolongation** ; cet aspect est très important, puisque les directives du FRQS à cet égard sont très strictes.
3. Déposer un rapport d'étape scientifique et financier au plus tard 18 mois après le versement de la subvention. Ces rapports devront être rédigés à l'aide d'un formulaire spécifique disponible sur l'extranet du REPAR. Aucun nouveau fonds ne sera accordé à un chercheur ou à une équipe dont fait partie un chercheur n'ayant pas remis un rapport scientifique antérieur. Le rapport final devra inclure les retombées scientifiques telles que les abrégés, les communications, les articles et les subventions subséquentes, s'il y a lieu.
4. Communiquer les retombées ultérieures au dépôt du rapport final et à répondre à toute demande d'information du partenaire et du REPAR concernant le projet ;
5. Participer aux activités scientifiques et de diffusion de connaissances du REPAR.

Une subvention obtenue sera accompagnée d'un suivi du regroupement stratégique

principal d'attache du jeune chercheur afin de s'assurer du respect de l'échéancier du projet et des effets levier.

MONTANT :

Le financement maximal du projet soumis est de 25 000 \$, dont 20 000 \$ alloué par le REPAR et 5 000 \$ du milieu d'accueil du demandeur.

DATE LIMITE DE SOUMISSION DES DEMANDES POUR L'ANNÉE 2019-2020 :

Les demandes doivent être soumises électroniquement sur l'extranet du REPAR ([soumission en ligne](#)) au plus tard le **12 novembre 2019 à 16 h 30**.

Pour toutes questions ou informations, vous pouvez contacter Carole Miéville, coordonnatrice scientifique du REPAR, par courriel (repar.irglm@ssss.gouv.qc.ca) ou par téléphone (514 340 2771).